

## La structure d'un CV

Par **Taminana**, le **20/06/2020** à **16:36**

Bonjour

Je me pose des questions sur la structure de mon cv mais surtout par rapport aux entretiens de la fonction publique que je devrai passer :

J'ai une licence de droit privé et j'ai actuellement stoppée mon année de Master 1 peu avant la fin.

Je l'ai quand même noté sur mon CV car j'ai suivi le cursus de M1 et sinon ça ferait une année blanche, un trou sur le CV donc dans tous les cas on me posera sûrement la question de savoir ce que j'ai fais de cette année.

Comment pourrais-je justifier cette année ratée sachant que ça fera un peu "tâche" sur le CV ?

Par **Lorella**, le **20/06/2020** à **17:09**

[quote]

Comment pourrais-je justifier cette année ratée sachant que ça fera un peu "tâche" sur le CV ?

[/quote]

Je ne sais pas pourquoi vous avez arrêté vos études en cours de route. Depuis quand ?

Par **Taminana**, le **20/06/2020** à **18:01**

Je les ai arrêtées peu avant la fin pour des raisons personnelles

Par **Lorella**, le **20/06/2020** à **18:16**

Sur votre CV, vous pouvez indiquer Master 1 ..... (niveau ou non validé ou ce que vous avez validé )

Sachez que tout ce qui figure dans votre CV peut ouvrir la discussion du recruteur. Il faut donc avoir préparé la réponse pour être à l'aise le jour J et ne pas paniquer. A ma question,

vous avez choisi de ne pas répondre (raisons personnelles), on peut donc tout imaginer et ça c'est mauvais de laisser la place à l'imagination du recruteur. Il a toujours besoin d'être rassuré.